

### **Note préparatoire à la cellule de crise COVID 19 Nouvelle-Aquitaine**

Les 120 000 associations de Nouvelle-Aquitaine, comme tous les acteurs économiques, vont être directement impactées par la baisse générale d'activité due au COVID-19. Avec 1,2 millions de bénévoles et 161 000 salariés en région, les associations néo-aquitaines sont aussi parmi les plus mobilisées pour préserver la cohésion sociale de nos territoires, elles s'organisent pour poursuivre leurs missions d'intérêt général au plus près des populations notamment les plus vulnérables.

#### **Participation du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine aux cellules de crise en région :**

- Cellule de crises ESS (les jeudis de 14h à 15h30) : Jany Rouger, Vice-président participera à la cellule de crise ESS animée par la CRESS Nouvelle-Aquitaine.
- Cellule de crise Etat (les vendredis de 10h à 11h) : Pas de retour à date sur notre demande de participation à cette cellule de crise Etat (courrier préfète transmis à Christophe Debove). Dans l'attente, il est proposé d'adresser nos éléments par écrit à Christophe Debove.

#### **Impacts de la crise sanitaire sur les associations**

Le questionnaire du Mouvement associatif, construit avec Recherches & Solidarités et avec l'appui de diffusion du RNMA est en ligne depuis vendredi en fin de journée. Un accord national LMA/CN CRESS a été trouvé en amont pour éviter les doublons : le questionnaire national du LMA est la voie privilégiée pour la remontée d'impacts du secteur associatif, les CRESS régionales sondent les autres familles de l'ESS. Les Mouvements associatifs régionaux s'engagent en retour à partager leurs données sur le secteur associatif avec les CRESS régionales.

- A date J+6, **4500 réponses au niveau national dont 851 réponses en Nouvelle-Aquitaine** (ce qui nous classe en première position à date).
- Relais massif en Nouvelle-Aquitaine grâce aux têtes de réseaux régionales, aux contacts du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine dans les départements et au soutien de la Région qui a relayé à toutes les associations qu'elle soutient.
- Jany Rouger partagera les premières tendances nationales et régionales dans le cadre de la cellule de crise ESS.

#### **Tour de table des têtes de réseaux associatives en Nouvelle-Aquitaine :**

De manière transversale :

- Impacts économiques et humains : de fortes inquiétudes sur la mise en œuvre du chômage partiel dans les associations de la région et le devenir des subventions. Au-delà des annonces rassurantes par les différents partenaires, les associations sont dans l'attente de communications précises pour évaluer leur situation et prendre des décisions.
- Vie statutaire et validation des comptes : des questions règlementaires se posent concernant la tenue d'AG dématérialisées (quelles règles faut-il appliquer pour que l'AG se réunisse valablement à distance et prenne des décisions) et de procédures adaptées pour la validation des comptes dont dépend le versement de soldes de subventions. Quid des associations dont les comptes ne sont pas certifiés par un commissaire aux comptes ?
- Sur la mobilisation des solidarités autour de la plateforme de réserve civique : relais a été fait aux têtes de réseaux associatives régionales par mailling + twitter + article sur le site internet du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine. Des relances sont prévues.
- Demande de report de toutes les consultations publiques en matière d'aménagement du territoire.

- Quid de la future loi 3D ? Une réunion était prévue en préfecture début avril. Il est demandé un report de ce projet de loi.

Lien social : les associations actrices du lien social craignent un délitement du lien social notamment dans les QPV où les structures (MJC, centres socio-culturels, EVS etc.) sont fermées. Les mesures de confinement pour les populations mal logées et en fragilité, notamment dans les QPV, amènent déjà à des situations explosives comme à Cognac. L'enjeu collectif auquel nous devons répondre est d'entretenir le lien social tout en respectant les mesures sanitaires.

Culture : secteur lourdement impacté, notamment spectacle vivant et enseignement. De grosses inquiétudes s'expriment sur l'emploi des intermittents. Les activités cinéma des associations d'éducation populaire sont également fortement impactées, la billetterie constituant la première ressource devant les subventions.

Environnement (France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine) :

- L'ensemble des centres sont fermés aux publics, de même que les réserves naturelles. Les salariés sont en grande partie en télétravail, une autre partie en chômage partiel avec maintien des salaires.
- Biodiversité : Sera-t-il possible de procéder aux inventaires des espèces ? dans quelles conditions ?

Mouvement sportif (CROS Nouvelle-Aquitaine) :

- Le CNOSF a établi un état des lieux de la situation des ressources humaines et du fonctionnement global du secteur au niveau national.
- Soutien au sport amateur : des problèmes de trésorerie sont attendus dès septembre période où se renouvellent habituellement les licences (1 million 90 000 licenciés). Il est probable que pour des raisons économiques, beaucoup de licenciés ne puissent pas renouveler leur licence.

Familles et enfance (URAF Nouvelle-Aquitaine) :

- Le réseau des bénévoles a pris efficacement le relais des salariés mis en télétravail ou chômage partiel.
- Les résidents en EHPAD sous tutelle ne peuvent plus percevoir leurs mandats (de 20 à 100€/pers) de la part des UDAF du fait du confinement des résidences. L'impact semble limité à ce jour.

Ligue de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine :

- Activités de tourisme social : les 27 équipements des Ligues de l'Enseignement en Nouvelle-Aquitaine sont fermés alors que les saisonniers avaient déjà été recrutés, faisant peser l'emploi sur les structures. Les séjours annulés (de type classe découverte) sont difficilement reportables sur une autre période.
- Activités de formation professionnelle sont à l'arrêt alors que les paiements à l'acte sont à la base de leur modèle économique.